



## COOPERATION

CAMEROUN-BANQUE ARABE POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EN AFRIQUE

## AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N° 000010 /AAMI/MINFI/SG/DGTCFM/PM/2025 DU 19 SEPT 2025

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UNE  
ACADEMIE PROFESSIONNELLE DE LA MICROFINANCE AU CAMEROUN (APMC)Institution Ministère des FinancesSecteur : Microfinance

Financement : Don de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) pour la part hors TVA et du Cameroun pour les taxes.

Bénéficiaire : Direction Générale du Trésor de la Coopération Financière et Monétaire / Ministère des Finances

1. Le Ministère des Finances du Cameroun dans l'optique du développement du secteur de la microfinance a engagé un projet de renforcement de la professionnalisation des acteurs de ceux-ci. Dans cette perspective, le Gouvernement de la République du Cameroun a sollicité et obtenu un appui institutionnel de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) pour couvrir le coût du projet de conception et de création d'une Académie Professionnelle de la Microfinance au Cameroun.  
A cet effet, il a l'intention d'utiliser les fonds pour les paiements éligibles au titre du contrat de services d'un consultant pour lequel la présente manifestation d'intérêt est émise.
2. Le projet vise en particulier à :
  - Proposer un modèle de création d'une académie qui satisfait aux besoins du pays dans le domaine de la microfinance ;
  - Améliorer les mécanismes de la microfinance en adéquation avec la situation actuelle et la stratégie nationale de développement afin d'adapter les meilleures pratiques dans ce secteur ;
  - Améliorer les pratiques dans le domaine de la microfinance à travers le modèle organisationnel et administratif de l'Académie ;
  - Renforcer le niveau professionnel et l'efficacité des institutions de microfinance à travers les programmes de formation et services offerts par l'Académie.

De manière spécifique, le consultant devra élaborer des études dont les livrables tiennent compte des aspects suivants :

- a. Un état des lieux des initiatives et programmes de formations au niveau national et un inventaire des bonnes pratiques à l'international (outils, stratégie, approches et pratiques) seront réalisés pour avoir un diagnostic et un aperçu de l'existant, y compris des types de modèles d'affaires, des cibles et conditions d'accès ; en plus de dresser un état des lieux, il s'agit également de vérifier la complémentarité des programmes existants ou les éventuels chevauchements et doubles emplois. Cela se fait par le biais de recherches documentaires, des entretiens et l'organisation d'un atelier ;
- b. Les besoins en matière de formations seront cartographiés par groupe identifié : les besoins potentiels de la profession en général et les besoins individuels de chaque poste dans l'institution financière (conseiller en crédit, caissier, manager) ; à travers l'organisation d'ateliers de formation d'une durée de 4 jours en faveur des différents groupes cibles, les populations rurales doivent être explicitement incluses ;
- c. Préparer un rapport d'étude sur les points a et b qui doit être rédigé en français et en anglais ;

- d. Proposer un modèle d'entreprise approprié (organe de pilotage et de gestion), y compris la structure de propriété, avec la participation des principales parties prenantes, y compris la clarification des questions d'infrastructure (y inclus l'infrastructure numérique) ; Les conclusions des entretiens des points a et b doivent être prises en compte ;
  - e. Elaborer un plan d'action précis reflétant l'intégralité des activités, avec des délais concrets et des responsables de la mise en œuvre ;
  - f. Définir les domaines du programme et du matériel d'apprentissage et de leur stratégie de diffusion ;
  - g. Etablir un budget pour la mise en œuvre du plan d'action, avec un mécanisme pour son financement. L'estimation des coûts est accompagnée d'une proposition de l'institution/organisation qui finance ou du bailleur de fonds ; des propositions pour une stratégie de collecte de fonds, un concept de financement durable pour l'académie.
  - h. Elaborer les propositions d'accréditation d'une nouvelle académie ou des mesures éducatives à développer, et évaluer leur utilité du point de vue des parties prenantes concernées.
  - i. Mettre en place un cadre de suivi et d'évaluation (monitoring & évaluation) ;
  - j. Elaborer des rapports en français et en anglais sur les points d à h ci-dessus au plus tard à la fin de la première phase du projet ;
3. Pour la pré-qualification des bureaux d'études devant participer à l'appel d'offres international restreint y afférent, le Ministre des Finances, Maître d'Ouvrage, invite les consultants (firmes) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants (firmes) intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (référence de prestations similaires, documentation, expérience dans les missions comparables et disponibilité du personnel clé,...etc.). Les consultants peuvent se mettre en groupement dont le mandataire est de droit camerounais pour augmenter leurs chances de qualification.  
Pour la mission, chaque consultant devra prendre en compte le système éducatif bilingue (anglophone et francophone) et le multiculturalisme au Cameroun. Il s'appuiera aussi sur l'expérience d'expert internationaux de haut niveau affiliés à l'organisation Allemande pour la coopération internationale (DSIK) qui a préparé et établi un cadre stratégique (2022-2030) pour renforcer la stabilité et le développement de la microfinance et veiller à l'adoption des meilleures pratiques dans le domaine de la microfinance en République du Cameroun, afin d'assurer sa compatibilité avec le cadre stratégique susvisé.
4. La période d'exécution du contrat sera de 18 mois, subdivisée en deux phases comme suit :
- La phase initiale, d'une durée de 09 mois, pendant lesquels le consultant élaborera le plan de travail y compris l'évaluation des coûts, le programme de communication, la préparation des unités de formation, le programme de formation et la mise en œuvre de l'Académie.
  - La deuxième phase (phase pilote) d'une durée de 09 mois, pendant lesquels le consultant appliquera pratiquement et révisera le modèle développé dans la première phase. Le consultant procédera à l'évaluation dudit modèle en se basant sur les résultats obtenus, puis il améliorera l'approche et le plan de travail, de même il doit évaluer le budget pour une mise en œuvre optimale et efficace du projet.
5. Les critères de qualification des consultants sont les suivants :
- a) être un bureau d'étude camerounais, africain ou arabe; un groupement arabo-camerounais ou arabo-africain ;
  - b) justifier des capacités administratives, techniques requises, notamment :
    - présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du point 6.1 ci-dessous ;
    - disposer ou s'engager à recruter le personnel qualifié pour les prestations à réaliser;
    - avoir un personnel constitué d'experts ayant une grande expérience dans le montage des projets de la microfinance;
    - avoir une bonne expérience dans la conception et l'opérationnalisation d'un centre de formation;
6. Les candidats à cet appel à manifestation d'intérêt, devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux volumes:

#### **6.1 : Volume 1 (*dossier administratif*)**

La première partie comprendra les documents administratifs originaux suivants, datant de moins de trois (03) mois.

- une lettre de motivation timbrée dûment signée et datée du candidat précisant l'étude sujette à candidature ;

- une attestation d'immatriculation timbrée;
- une attestation de conformité fiscale timbrée ;
- une attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque de 1<sup>er</sup> ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ;
- une attestation pour soumission en cours de validité délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- le certificat de non exclusion des Marchés Publics délivré par l'ARMP (Agence de Régulation des Marchés Publics) ;
- une attestation de non faillite délivrée par les tribunaux compétents ;
- la convention signée par les Directeurs Généraux des entités du groupement, avec engagement de fournir un statut notarié et un compte bancaire du groupement au cas où le groupement sera retenu.

L'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus énumérées entraînera le rejet du dossier.

## 6.2 : Volume 2 (*dossier technique*)

### 6-2-1 : Composition du dossier technique

Le dossier technique devra comprendre :

#### *6-2-1-1 : La proposition du candidat*

Elle comprendra :

- Présentation de l'entreprise
- Méthodologie portant sur une analyse des travaux et précisant l'organisation et le programme que le Candidat entend mettre en place pour réaliser les prestations sus mentionnées.

#### *6-2-1-2 : La liste du personnel*

Le candidat fournira la liste définissant le personnel clé selon les domaines objet de la candidature, accompagné :

- du curriculum vitae de chaque personnel signé et daté ;
- de la copie du diplôme certifié conforme de chaque personnel signé par une autorité administrative compétente;
- de l'attestation de présentation de l'original du diplôme (pour les nationaux) signé par une autorité administrative compétente;
- de l'attestation de disponibilité de chaque personnel signée et datée ;
- de la définition des affectations proposées pour chaque personnel.

Pour la réalisation de la mission, le personnel clé doit être:

#### ✓ Un expert en gestion et planification (Chef de mission) ;

Le candidat doit être titulaire d'un diplôme universitaire supérieur ou équivalent dans le domaine de l'économie, la finance ou la gestion et planification. Avec d'excellentes compétences en matière de communication et de relations interpersonnelles, capables d'impliquer diverses parties prenantes, afin d'obtenir des résultats constructifs ; d'excellentes compétences écrites et orales en français et en anglais. Justifier d'au moins 8 ans d'expérience dans la coordination ou la gestion de programmes et de projets dans le domaine de la microfinance en Afrique.

#### ✓ Un expert en science sociale et aide au développement ;

Le candidat doit être titulaire d'un diplôme universitaire supérieur ou équivalent dans le domaine des sciences sociales. Justifier d'au moins 8 ans d'expérience dans la gestion des programmes d'aide au développement.

✓ **Un expert en éducation financière ;**

Le candidat doit être titulaire d'un diplôme universitaire supérieur ou équivalent dans les domaines de la finance avec une spécialisation en microfinance. Avec d'excellentes compétences écrites et orales en français et/ou en anglais; en entreprenariat et développement des affaires. Justifier d'au moins 5 ans d'expérience internationale dans la conception et le développement de modules de formation et l'évaluation des besoins en formation des acteurs du secteur de la microfinance. Avec une expérience en matière de développement de stratégie de communication avérée. Justifier d'au moins 5 ans d'expérience dans les techniques de communication à travers différents réseaux et canaux de communication (réseaux sociaux, journaux, télévision, radio, dépliants, brochures, bandes dessinées, bases de données relationnelles dynamiques).

✓ **Un expert en développement des capacités ;**

Le candidat doit avoir un diplôme universitaire supérieur ou équivalent dans le domaine des sciences sociales ou de l'économie. Avec d'excellentes compétences écrites et orales en français ; la connaissance de l'anglais est un atout. Une bonne maîtrise des outils informatiques est requise. Justifier d'au moins 5 ans d'expérience de terrain en Afrique dans le renforcement des capacités et la formation des acteurs du secteur de la microfinance.

***6-2-I-3 : Les références du candidat***

- Le candidat présentera au moins une (01) référence dans la réalisation des projets similaires, au cours des 10 dernières années.

Pour être valide, chaque référence devra être justifiée par l'un des éléments suivants :

- Un dossier justifiant de l'existence de l'établissement de formation ;
- un extrait des premières et dernières pages des contrats antérieurs (vérifiables);
- un procès-verbal de réception provisoire ou définitif des prestations.

**7. Les critères d'évaluation des offres seront les suivants :**

a) **critères éliminatoires**

- dossier administratif incomplet ou pièces non conforme au terme d'un délai de quatre (04) jours ouvrables accordés après l'ouverture des plis ;
- être sous le coup d'une suspension des marchés publics;
- fausse déclaration ou présence d'une pièce falsifiée;
- Note technique inférieure à 60%

b) **Critères de pré-qualification**

- Présentation de l'entreprise sur 05 points;
- Méthodologie sur 25 points ;
- Personnel clé sur 50 points;
- Références sur 20 points;

Seuls les candidats ayant satisfait à au moins 60% de l'ensemble des critères d'évaluations ci-dessus cités seront retenus.

8. Chaque dossier de candidature comportant les deux volumes dont un (01) original et quatre (04) copies, doit être déposé sous pli fermé, au plus tard le ..0..7..NOV..2025..... à 13 heures précises, heure locale, à l'adresse suivante : Direction Générale du Trésor de la Coopération Financière et Monétaire (Direction des Affaires Générales, Pôle des marchés porte 421 bâtiment "A" MINFI), et devra porter la mention:

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET**  
N°0...0.0010 AAMI/MINFI/SG/DGTCFM/PM/2025 DU ...19 SEPT 2025  
**POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UNE  
ACADEMIE PROFESSIONNELLE DE LA MICROFINANCE AU CAMEROUN (APMC)  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les candidats sont autorisés à déposer leurs dossiers de candidature par courrier DHL.

9. Des renseignements complémentaires pourront éventuellement être fournis aux consultants qui le désirent à l'adresse suivante : Direction Générale du Trésor de la Coopération Financière et Monétaire (Direction des Affaires Générales, Pôle des marchés porte 421 bâtiment "A" MINFI).

19 SEPT 2025  
Yaoundé, le .....

**Le Ministre des Finances**  
(Maître d'Ouvrage)

**Ampliations :**

- MINMAP (pour suivi)
- MINEPAT/BADEA (pour suivi)
- ARMP (pour publication et archivage)
- CIPM-FE (pour information)
- Affichage (pour information)
- Pôle des Marchés (pour archivage)



Louis Paul MOTAZE